

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013

Le 29 novembre 2013, convocation du Conseil Municipal du 6 décembre 2013 à 20h30.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Décision modificative
- 2- Recensement 2014
- 3- Courrier au sujet fusion syndicats d'électrification
- 4- Rythmes scolaires

Questions diverses :

L'an 2013 le 6 décembre 2013 à 20h30, le conseil municipal de la commune de l'Estréchure s'est réuni en séance ordinaire à la mairie.

Etaient présents : Claudine BROSSARD, Françoise DEL BUCCHIA, Hélène HILAIRE, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Guy TOUREILLE.

Etaient absents : Philippe JACOB, procuration à Françoise DEL BUCCHIA, Jean-Paul DURAND, procuration à Bernadette MACQUART, Michèle LARGHI, procuration à Guy TOUREILLE, Annie IBANEZ, pas de procuration, Claudie ROLAND, pas de procuration..

Secrétaire de séance : Guy TOUREILLE

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire explique ôter de l'ordre du jour le « courrier avocat au sujet fusion syndicats d'électrification », car il est sans objet.

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le syndicat AGEDI (prestataire logiciels mairie). Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Madame le Maire fait part au conseil municipal des documents en sa possession portant sur les conditions d'adhésion au Syndicat Intercommunal AGEDI pour l'informatisation des collectivités territoriales.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat intercommunal dénommé « Agence de Gestion et de Développement Informatique (AGEDI)

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BCCCL-2011 n° 45 du 16 juin 2011 de Monsieur le Préfet de Seine et Marne portant transformation du syndicat en syndicat mixte fermé,

Vu le règlement intérieur transmis en Préfecture le 01/05/2013,

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que les communes et groupements de communes intéressés puissent adhérer ou se retirer du syndicat AGEDI,

Après avoir délibéré

L'assemblée décide,

Article 1 : d'approuver la mise à jour des adhésions et des retraits tels que joints en annexe de la présente.

Article 2 : de demander à Monsieur le Préfet de Seine et Marne d'entériner cette décision et de mettre à jour la liste des collectivités membres de l'AGEDI avant le renouvellement des assemblées de mars 2014.

Article 3 : Le Maire est chargé de mettre en œuvre la présente.

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au réajustement des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes en recettes d'investissement:

au 020 : - 3000 €

au 1641 + 3000 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces décisions modificatives.

**MEMBRES DU
CONSEIL EN
EXERCICE : 11**

**MEMBRES DU
CONSEIL
PRESENTS : 6**

**MISE A JOUR
ADHESIONS ET
RETRAITS
SYNDICAT AGEDI**

**DECISION
MODIFICATIVE**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

**RECENSEMENT
2014**

Madame le Maire indique au conseil municipal que le recensement de la population qui a lieu tous les cinq ans est renouvelé en janvier et février 2014. Elle informe le conseil municipal qu'elle nomme Mme Nadine Ragot coordonnateur communal et Mme Nicole Viala enquêtrice.

**REFORME
RYTHMES
SCOLAIRES**

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'une dérogation a été accordée dans le cadre de l'organisation du temps périscolaire (réforme des rythmes scolaires). Il sera possible de traduire ce temps hebdomadaire sous forme de trois fois une heure pour un accompagnement éducatif des enfants.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'organisation du temps périscolaire sous la forme de trois fois une heure hebdomadaire de 15h30 à 16h30, et autorise Madame le Maire à rechercher au niveau associatif ou individuel des personnes compétentes pour cet accompagnement éducatif auprès des enfants.

Fin de séance à 22 heures

Le Maire,
Bernadette MACQUART

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

ORDRE DU JOUR :

- 1- Décision modificative**
- 2- Recensement 2014**
- 3- Courrier au sujet fusion des syndicats d'électrification**
- 4- Rythmes scolaires**

Questions diverses :

Claudine BROSSARD

Françoise DEL BUCCHIA

Jean-Paul DURAND

Hélène HILAIRE

Maurice HILAIRE

Annie IBANEZ

Philippe JACOB

Michèle LARGHI

Bernadette MACQUART

Claudie ROLAND

Guy TOUREILLE

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**

**COMMUNE DE L'ESTRECHURE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2013**